

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 17 (1970)
Heft: 10

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des villes et cantons romands



L'organisme de protection civile de la ville de Genève en 1969

Etant donné la valeur du document que nous venons de recevoir des responsables de la protection civile de la ville de Genève, soit MM. Roger Méroz, chef local et secrétaire général du Conseil administratif, et Roger Jourdan, chef du service municipal PC et chef local adjoint, nous faisons pour une fois une entorse à la règle que nous nous sommes donnés pour la chronique romande.

Les «Nouvelles des villes et cantons romands» de ce mois seront, en effet, exclusivement... genevoises, et nous sommes sûrs que nos collaborateurs et lecteurs ne nous tiendront pas rigueur de cette décision lorsqu'ils auront lu le rapport que nous reproduisons ci-dessous. Il se trouve effectivement que l'organisation de la protection civile de la ville de Genève est très poussée dans les divers secteurs, et en ce qui touche l'intervention en cas de sinistre ou catastrophe en particulier. Par conséquent tous les chefs locaux de Romandie — en extrapolant, naturellement — peuvent tirer profit de ce qu'ont bien voulu nous communiquer nos deux amis, MM. Roger Méroz et Roger Jourdan, que nous remercions de leur précieuse collaboration. J.-C.

Planification et divers

Grâce aux renseignements fournis dans le premier compte rendu de la Commission d'urbanisme, législature 1962—1965, le Service a été amené à réviser son plan directeur en vue d'y apporter certaines modifications tenant compte de l'expansion de la ville jusqu'en l'an 2015.

Ces travaux seront terminés au cours de l'année 1970.

De nombreux plans et analyses d'organismes de protection d'établissement (OPE) ont été contrôlés et acceptés, permettant à ces établissements de faire instruire leur personnel et de commander leur matériel. Les chefs OPE d'établissements groupés dans un même quartier ont été réunis afin de mettre en commun leurs moyens d'intervention en vue d'une plus grande efficacité.

Le Conseil administratif a procédé, en 1969, aux nominations suivantes à l'Etat-major du chef local:

M. le Dr Gérard Baumann, comme chef du Service sanitaire

M. Charles Schaefer, directeur de l'Hospice général, comme chef du Service des sans-abri.

Instruction

Le Centre d'instruction de Bernex a organisé pour la ville de Genève en 1969:

- 8 cours d'introduction et d'exercices,
 - 2 cours pour chefs de groupes sapeurs-pompiers de guerre (SPG),
 - 2 cours pour chefs d'îlot,
 - 2 cours sanitaires pour femmes volontaires,
 - 4 cours d'introduction pour OPE,
 - 13 exercices de 2 jours (répétition).
- Ont également eu lieu:
- un cours fédéral II pour chefs communaux auquel ont pris part les chefs locaux des communes genevoises;
 - des rapports mensuels pour chefs communaux;
 - des rapports pour chefs OPE;
 - des rapports pour médecins;
 - de nombreux cours volontaires pour diverses organisations ainsi que des cours d'adaptation pour le personnel S.I.

A fin 1969, l'effectif des personnes instruites et incorporées dans l'organisme de la ville de Genève, se décomposait comme suit:

	Personnes
Chefs d'îlot	57
Chefs d'immeuble	283
Gardes d'immeuble	84
Chefs de groupe SPG	9
Sapeurs-pompiers de guerre	199
Sanitaires	225
Chefs OPE	76
Personnel OPE	619
soit au total	1552

Le Centre de Bernex étant arrivé au point de saturation avec les cours d'introduction et les cours de cadres, ce sont les communes qui organisent leurs exercices de 2 jours, dès 1970. L'organisation de 14 cours, en 1970, pose de nombreux problèmes au Service.

Matériel

Nous avons reçu de la Confédération, en 1969:

- 6 échelles à allonge,
- 20 assortiments de matériel pour le dégagement personnel,
- 10 assortiments de matériel pour la lutte contre le feu dans l'îlot.

Notre parc de matériel, prêt à l'intervention, se présentait comme suit à fin 1969.

6 moto-pompes 1400 l/m et matériel de sauvetage pour 2 détachements d'intervention à 3 sections,

12 moto-pompes 400 l/m,
600 planches-brancards et sacoches sanitaires,
Matériel sanitaire pour 4 postes sanitaires de secours (PSS),
2000 casques.

Notre matériel est très souvent sollicité pour des besoins du temps de paix.

Notre mécanicien a suivi un cours de perfectionnement chez Vogt Frères à Oberdiessbach, près de Berne, lui permettant de procéder à toute réparation sur nos moto-pompes.

Atelier

En plus des travaux courants d'entretien et de réparation du matériel et des dispositifs techniques des installations, notre atelier a maîtrisé tous les problèmes de menuiserie, de maçonnerie, de carrosserie et de construction mécanique qui se sont posés.

Véhicules

3 nouveaux véhicules ont été acquis en 1969, portant à 6 le parc des véhicules d'intervention de la Ville, capables de transporter 66 hommes et leur matériel. Transformées, sur place, en véhicules de transport sanitaire, ces fourgonnettes peuvent évacuer, en un seul transport:

30 blessés couchés et
18 blessés assis, soit
48 personnes au total.

En temps normal, ces camionnettes sont utilisées par différents services de l'Administration.

Elles sont dotées d'un auto-appel pour leur récupération rapide en cas d'intervention.

Ces véhicules transformés en véhicules sanitaires intéressent vivement les protections civiles allemande et anglaise qui ont délégué des spécialistes pour les étudier.

Constructions

Le poste de commandement de secteur et le centre de rassemblement de sans-abri de Cité-Jonction ont été terminés et sont déjà fréquemment utilisés pour des besoins du temps de paix.

Le poste de commandement de secteur et le stationnement SPG de Geisendorf sont en construction et seront terminés en 1971.

Les deux postes sanitaires de secours 39/45 de l'école 31-Décembre et de l'école des Crêts, au Petit-Saconnex, sont en cours de rénovation et pourront être utilisés au début du mois de mars 1970.

De nombreux projets de constructions et de points d'eau avec leur alimentation, conjugués avec les besoins du Service des sports, du Département des travaux publics et des Services industriels, sont à l'étude par le Bureau technique de la protection civile dont la direction dépend du Service immobilier.

Installations

Nos installations de l'école de la Roseraie et de Cité Jonction sont très souvent sollicitées pour les besoins du temps de paix.

En 1969, elles ont été louées à des sociétés sportives, à des étudiants, à la police auxiliaire du Salon de l'auto et à l'armée.

Nous avons enregistré 1946 nuitées en 1969.

Nos possibilités actuelles d'environ 100 lits seront portées à 200, en 1970, par l'utilisation des postes 31-Décembre et Les Crêts, rénovés.

La cuisine du poste de la Cité Jonction est apte à fournir plusieurs centaines de repas dans un délai très court.

Relations

M. Jourdan, chef de service, a assumé, en 1969, la présidence de l'Association professionnelle suisse de protection civile des villes qui groupe les responsables des grandes villes disposant de troupes P.A.

En 1969, le Comité a fait de nombreuses propositions à l'Office fédéral de la protection civile (OFPC), pour une révision partielle des lois fédérales sur la protection civile.

Il a demandé, notamment:

- a) l'augmentation de la participation de la Confédération aux frais des cantons et des communes, étendue aux frais d'administration et d'entretien du matériel et des installations;
- b) la possibilité d'utiliser, sans restriction, le matériel et les installations pour des usages du temps de paix;
- c) la simplification de la procédure de subventionnement.

De nombreuses conférences ont été faites par le chef local, le chef de service et les instructeurs, à la demande d'organisations civiles et militaires.

Le chef local et le personnel du service ont participé, à titre d'observateurs, aux manœuvres du Régiment PA 11 de Genève, lors de son cours de répétition.

Le chef de service a participé, comme expert, à un cours international, de quatre semaines, pour la formation d'instructeurs, qui a été organisé au mois d'août, par l'Organisation internationale de protection civile.

Protection des biens culturels

Le chef local et la direction du Bureau technique ont participé au Symposium de Montreux, sur la protection des biens culturels.

Une séance a réuni, dans le bureau de M. Pierre Bouffard, les directeurs du Service cantonal et du Service municipal pour la protection civile et un représentant des travaux publics, afin d'examiner cet important problème sur le plan genevois.

Sinistres et catastrophes

Dès le début de 1969, le personnel du Service a formé un piquet d'intervention. Des dispositions ont été prises avec le Poste permanent et le Service de secours de l'Aéroport, notamment:

- a) en assurant une liaison de 24 heures sur 24 avec le PP;
 - b) en constituant un important dépôt de matériel sanitaire à l'Aéroport.
- Cette préparation a permis au Service d'intervenir à trois reprises, en 1969, à savoir:

a) Incendie de la rue des Gares, le 15 juin.

Préparation de locaux d'accueil. Remise en état partiel d'appartements.

b) Explosion rue de l'Aubépine 16, le 15 juillet.

Accueil de sinistrés. Logement, subsistance et soins médicaux pendant 4 jours. Relogement des sinistrés et problèmes sociaux.

c) Ouragan du 14 août.

Prêt de matériel par le Service cantonal.

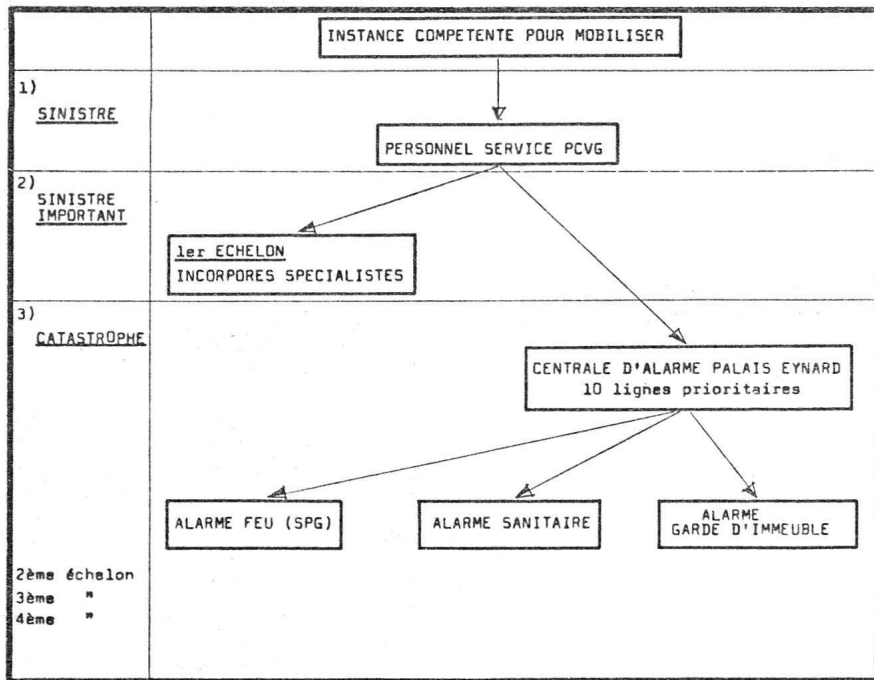
Prêt de véhicules avec chauffeur par le Service municipal.

Sur la base de cette activité pratique, le Service a perfectionné son organisation et préparé l'alarme téléphonique par échelon de toutes les personnes incorporées, afin d'engager judicieusement les moyens selon l'importance de l'événement.

L'expérience a démontré que la protection civile apporte un complément appréciable à l'action des services publics permanents.

La population genevoise peut désormais compter sur une nouvelle organisation prête, en permanence, à se porter à son secours.

Le schéma suivant montre l'organisation de cette alarme:



Exercices de deux jours dans les communes genevoises

Décidément, cette chronique romande d'octobre sera essentiellement genevoise, et il s'agira — pour les autres cantons — de se rattraper en novembre!

Un tournant s'est, en effet, marqué dans le cadre de la protection civile genevoise, puisque — pour la pre-

mière fois — les exercices annuels de deux jours se déroulent dans les communes. Ils ont commencé à mi-septembre, et s'étendront jusqu'à fin novembre, et il est facile d'imaginer combien telle organisation touchant les 14 villes et communes genevoises astreintes a posé de problèmes. Aux chefs locaux d'abord qui tout en parlant d'un schéma à peu près identique en ce qui concerne le programme général, se sont efforcés de marquer de leur empreinte les détails et le dé-

roulement du dit programme. Des chefs locaux qui pour la plupart n'avaient jamais organisé personnellement un cours quel qu'il soit, et qui n'avaient non plus jamais eu en face d'eux leurs diverses formations communales. Mais travail également pour les mairies, pour les chefs de service, pour les comptables... qui eux aussi étaient pour la première fois «dans le bain», dans un tel domaine.

Toutefois, et tenant compte de ces circonstances, le service cantonal PC avait fait l'impossible pour faciliter la tâche des intéressés en organisant préalablement des cours, des rapports, et surtout en mettant à disposition des chefs locaux des instructeurs professionnels. Ceci afin de pallier au manque de cadres.

Tout ceci étant — et la bonne volonté des hommes évidente — les choses ont bien marché jusqu'à ce jour. Des hommes qui avaient suivi le cours d'introduction en 1967 et 1968... et qui au bout de quelques heures étaient repris par l'ambiance, et semblaient avoir pratiqué la protection civile toute leur vie!

Presse et photographes sur le terrain

Ce dont ont pu se rendre compte, sur le terrain, journalistes et photographes.

Colloque sur l'information

Terminons cependant ces lignes automnales par une note romande. Et une «belle note» si nous osons dire puisqu'il s'agit du premier. Colloque sur l'information en matière de protection civile, qui aura lieu le 28 octobre à Lausanne. Et cela selon une formule dont nous attendons beaucoup.

Relevons qu'à la suite de l'introduction du président de la CRI, MM. Walter Kœnig, directeur de l'OFPC, et G. Bise, chef de la section information au dit office traiteront de la nécessité de l'information en matière de PC, et des moyens mis à disposition. Puis les participants — limités à six par cantons, et «triés» sur le volet... nous le constatons en prenant connaissance des inscriptions — prendront part à divers groupes de travail. Avec, comme thème de discussion, les sujets suivants: «Les relations publiques au service de la PC»; «Presse et PC», «Le chef local et l'information» et «Jeunesse et PC». Chacun de ces sujets sera introduit par un animateur, qui dirigera la discussion dans un domaine qu'il connaît particulièrement.

Ainsi, chacun participera aux débats, et la Commission romande d'information espère tirer de ce colloque des éléments permettant de voir (peut-être) les choses sous un angle nouveau dans une action qui doit tendre à toujours mieux faire connaître la protection civile.

J. Chevalier, président CRI

En effet, et tenant compte de ce qui peut-être considéré comme un «événement» dans l'histoire de la protection civile genevoise, la commission d'information de l'AGPC avait donné rendez-vous à la presse genevoise dans un coin pas très loin de la ville, où avait lieu un exercice des SPG et sanitaires de l'organisme local de la ville de Genève. Exercice dirigé par le chef du service municipal PC, Monsieur Roger Jourdan, par ailleurs chef local-adjoint. Le chef local étant M. Roger Méroz, secrétaire général du Conseil administratif de la ville de Genève. La presse quotidienne était présente ainsi que de nombreux photographes, qui ont bien voulu mettre à notre disposition les photos illustrant cette chronique. Mais il y avait également pas mal de personnalités touchant d'une façon ou d'une autre à la PC, et auxquelles M. Ernest Rey-

mann, chef cantonal PC montra ce qui se faisait au cours des présentes semaines dans les communes astreintes, alors que M. R. Jourdan commentait les diverses phases de l'exercice.

Une collation «sur le pouce» permettant aux dirigeants de l'AGPC dont MM. J. Naef vice-président et F. Hämmerli maire de Vernier — et aux journalistes d'échanger de fructueuses idées, chacun s'accordant à reconnaître que la protection civile — par ce travail dans les communes — acquerrait ainsi droit de cité à Genève. Intéressante initiative, en vérité, que celle prise en telle occasion par la commission d'information de l'Association genevoise pour la protection des civils, en plein accord naturellement, avec les services intéressés.



Orientation sur l'exercice

Photos: Mick Desarzens, Genève



Les sanitaires au travail (exercice de transport)



Préparatifs pour amarrage



Nid de blessés



Photos: Murat, Genève *Sapeurs-pompiers de guerre en action*

Neu: Computersatz

jetzt noch rascher
und leistungsfähiger für

**Buchdruck
Offset
Siebdruck
Zeitungsrotation**

Vogt-Schild AG
Buchdruckerei und Verlag
4500 Solothurn 2
Telefon 065 26461